Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce
Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021
Date de publication: SHAB 02.03.2021, **Publication répétée:** 03.03.2021, 04.03.2021
Numéro de publication: BH00-0000000333

Entité de publication
Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation des entreprises individuelles, Christian Moser, bureau de courtage en assurances et financements, La Chaux-de-Fonds

1. Publication

Organisation concernée:
Christian Moser, bureau de courtage en assurances et financements, La Chaux-de-Fonds
CHE-109.679.881
rue Fritz-Courvoisier 40
2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:
L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Fin du délai: 05.04.2021

Point de contact:
Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8,
2000 Neuchâtel

Remarques:
Le titulaire n'est plus domicilié en Suisse.